



CAP LOCALE DU 17 décembre 2014

Affectations des contrôleurs au 1^{er} mars 2014 suite au mouvement complémentaire

Pour la première année, un mouvement national complémentaire a eu lieu pour les trois catégories, avec effet au premier mars. La logique et l'équité auraient voulu que des mouvements locaux soient organisés dans la foulée. Certes les textes sont flous sur ce sujet mais il aurait été tout à fait possible d'organiser de vrais mouvements locaux sur les trois catégories comme la CGT vous en a fait la demande. Votre refus et l'interprétation restrictive que vous faites de l'instruction, aggravent le caractère rachitique des 3 mouvements nationaux et pénalisent les agents dans leur mobilité.

Ceci nous conduit à nous interroger sur la pertinence de cette CAP qui ne va proposer aucune nouvelle affectation locale, hormis le cas de Pernes, sur lequel nous reviendrons. Etait-il vraiment nécessaire, dans ces conditions, de déplacer une quinzaine de personnes dont la présence aurait été plus utile dans leurs services respectifs ?

Notre étonnement est à la mesure de votre empressement à la réunir. La non-affectation de contrôleurs ne pouvait donc pas attendre janvier ! Mais il y a Pernes. Rien ne doit détourner la DDFIP de son objectif prioritaire : fermer la trésorerie au 1^{er} janvier. Et pour cela, il faut affecter de toute urgence les collègues concernés à Montoux. Et le hasard faisant bien les choses, ils appartiennent tous à la catégorie B ! Au moment où cette CAPL se réunit, l'arrêté de fermeture n'est pas encore paru et nous ignorons si le ministère a donné son feu vert. Le TAGERFIP n'a pas, et pour cause, été modifié et vous nous proposez donc d'affecter deux agents laissant autant de postes vacants sur deux postes qui n'existent pas.

Cette CAP locale n'est qu'une mascarade et la direction n'en sortira pas grandie. La CGT n'y participera pas et continuera à revendiquer la mise en place de véritables CAP locales d'affectation au 1^{er} mars assorties de mouvement locaux offerts à tous les agents du département. Spécifiquement pour le cadre B, leur organisation aurait permis d'offrir des solutions à des collègues et des services en difficulté : la Brigade de contrôle et de recherche qui risque de voir son effectif réduit de moitié dans quelques mois, le SIP de Cavaillon où le sous effectif devient insupportable, la trésorerie de l'hôpital de Montfavet qui devait être renforcée au 1^{er} janvier, la trésorerie municipale de Carpentras, toujours en souffrance et d'autres services encore, pour lesquels des interventions seront nécessaires d'ici au premier septembre.

Vous souhaitez entériner la fermeture de Pernes. Nous ne serons pas complices de cette forfaiture. Au contraire, nous continuons à lutter pour l'empêcher avec toutes les forces que nous parvenons à fédérer. Chaque fois que vous proposerez un recul du service public, vous trouverez la CGT en travers de votre passage.